

École Élémentaire du Parc de Diane

Parc de Diane

78 350 JOUY-EN-JOSAS

Tél : 01 39 56 52 61

E-mail : 0780529b@ac-versailles.fr

Site : <https://parcdediane.toutemonecole.com>

Compte rendu du conseil d'école du mardi 19 octobre 2021.

Étaient présents :

Mme ANDRE : Directrice – CM2	Mr TRIBOLET : UNAAPE
Mme GUERY : CP/CE1	Mme AKBARI : UNAAPE
Mme REIG : CE2/CM1	Mme GUEGAN : UNAAPE
Mme FERRET : CE1/CE2	Mme VICARIOT : UNAAPE

Mme Stéphanie CAGGIANESE : Conseillère Municipale – Affaires Scolaires

Mme Emilie DUCHENE : Responsable à la scolarité

Mr Clément MASSIP : Responsable de site Périscolaire

Sont excusées :

Mme MANDRAS : Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription de Vélizy

Mme Murielle FOUCAULT : Conseillère Municipale – Affaires Scolaires

1. ÉLECTIONS

Le 8 octobre, 134 parents sur 160 ont voté, soit un taux de participation de 83.75 %.

Nous les en remercions.

Ont été élus :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
UNAAPE	Mr TRIBOLET Mme AKBARI Mr LAMHENE Mme GUEGAN	Mme DUCCELLIER Mr PRESTEL Mme HILLERAU Mme VICARIOT

La Directrice félicite les élues.

2. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE.

Au 19.10.2021		
CP/CE1	Mme GUERY	14+8 élèves
CE1/CE2	Mme FERRET	13+11 élèves
CE2/CM1	Mme REIG	8+16 élèves
CM2	Mmes ANDRE/CELLERIER	24 élèves
$\Sigma = 94$		

1 inscription pour le 8 novembre en CE2/CM1

3. RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Le conseil d'école vote le règlement intérieur qui sera consultable sur le site de l'école.

La directrice fait un rappel sur les horaires de l'école : les grilles de l'école sont ouvertes à 8h20 le matin, la classe commençant à 8h30 et se terminant à 12h. L'après-midi, les grilles sont ouvertes à 13h50, la classe commençant à 14h et se terminant à 16h30.

Si un élève arrive en retard, il est prié de se représenter aux horaires des récréations (10h10-10h30 et 15h15-15h30)

4. PROJET LANGUES

De manière concrète, au-delà de séances visant spécifiquement à apprendre l'anglais, des séances d'apprentissages habituelles (plus spécifiquement la lecture d'albums) vont être menées en anglais.

Ce dispositif, qui entame sa 4^{ème} année, est mis en place par les équipes enseignantes des écoles Maternelle et Élémentaire, étayé par la présence d'une assistante de langues qui est arrivée le lundi 4 octobre. Elle intervient 6h sur les deux écoles maternelle et élémentaire, le lundi matin et mardi matin. Chaque classe, de la PS au CM2 en bénéficie donc 1h. Les écoles en ont été averties le vendredi 1er octobre par l'Inspection de Vélizy en même temps que l'emploi du temps et le volume horaire. Cette assistante ne parle pas français mais n'est jamais laissée seule avec les élèves. Certes il lui arrive de travailler en demi-groupe mais toujours dans une classe adjacente à la classe concernée, et porte ouverte. De plus l'assistante est également au courant si un élève a des problèmes médicaux qui requièrent une attention particulière.

Le volume horaire a diminué de moitié par rapport à l'an dernier car il n'y a qu'un poste d'assistante sur la circonscription de Vélizy Villacoublay et il y a une école supplémentaire dans ce projet.

Ce projet ne fait en aucun cas de l'école, une école bilingue, et ne garantira en aucun cas l'acceptation dans une classe bi-langue pour les futurs élèves de 6^{ème}.

5. PROJET D'ECOLE

Le nouveau projet d'école débute cette année. Il est devenu Projet académique, projet de territoire et s'étalera de 2021 à 2024.

Un projet académique décline la politique pédagogique et éducative nationale en s'adaptant aux spécificités de ses territoires afin que tous les acteurs de la communauté éducative puissent s'engager et agir à leurs niveaux. Il est construit autour de :

Trois piliers : le projet académique est construit autour de trois piliers « apprendre, s'épanouir, se transformer », qui en sont la colonne vertébrale et sur lesquels s'appuient les trois axes qui suivent.

Trois axes : « Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages », « Des collectifs apprenants et engagés » et « Apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation ». Ces trois axes déclinent à chaque fois trois objectifs, qui donnent le sens de ce projet : ils sont la boussole qui oriente la politique éducative de l'académie.

Toutes les actions menées dans l'école rentrent dans ces 3 axes. Ainsi par exemple, nous retrouvons le travail sur les évaluations nationales et la mise en place de remédiations dans le 1^{er} axe ainsi que les liaisons GS/CP et CM2/6^{ème} ou le projet bilinguisme. Dans le 2^{ème} axe par exemple, nous trouverons le travail de l'équipe pédagogique sur les progressions de cycle.

Notre projet sera finalisé et fera l'objet d'un point au second conseil d'école.

6. TRAVAUX

Pour le budget 2022, a été demandé l'abatage du mur entre les deux salles d'arts plastiques et la mise en conformité de l'escalier de la cour.

Lors de ce conseil d'école, Représentants des parents d'élèves et équipe enseignante ont également demandé un entretien des espaces verts des cours et des abords de l'école, et le retrait du rocher dans la cour du bas.

La mairie a annoncé que des travaux sur la sente extérieure ont été mis au budget 2022.

7. BILAN FINANCIER

Le bilan financier de l'an passé, clos au 31 août, a été vérifié par l'équipe enseignante et les représentants de parents d'élèves. Pour cette année scolaire 2021-2022, nous démarrons avec 4549.31 euros. La participation des familles cette année s'élève à 2755 euros.

8. RESTAURATION SCOLAIRE – ÉTUDE SURVEILLÉE – GARDERIE – ANIM +

La restauration est assurée par Yvelines Restauration.

L'encadrement du temps du repas est assuré par 3 animateurs. Le projet pédagogique de ce temps méridien est en libre consultation à l'école pour ceux qui le souhaitent.

Les enseignantes ne sont pas impliquées dans ce service mais restent en relation avec les animateurs, une collaboration qui s'avère bénéfique et très fructueuse.

La directrice rappelle les normes choisies par Mr le Maire : 1 animateur pour 35 élèves.

Après 16h30, les élèves rentrent chez eux ou participent à l'étude ou Anim +. Après 18h, les élèves rentrent chez eux ou vont à la garderie qui a lieu jusque 19h.

L'étude surveillée est faite par les enseignants. **Ce n'est pas une heure de soutien scolaire ni d'étude dirigée.** Les élèves devraient avoir terminé leur travail à la fin de l'étude, sous réserve qu'ils soient suffisamment volontaires pour le faire. Il y a 3 études le lundi et jeudi et 2 études le mardi et vendredi. Pour rappel la norme est de 15 élèves maximum par étude.

L'équipe pédagogique souligne le besoin urgent d'un animateur supplémentaire lors du temps méridien afin d'assurer une surveillance et une sécurité optimales. En effet, Le non brassage des classes est toujours de rigueur et actuellement, nous avons 3 animateurs pour 4 classes.

9. POINTS SOULEVES par les parents en direction de la mairie

1 Information des parents quant au délai de carence pour les activités périscolaires : La Mairie propose d'inscrire la mention sur les factures envoyées aux parents.

2 Informations des parents concernant l'application de protocoles sanitaires : les parents d'élèves font observer que les différences de protocoles entre scolaire, périscolaire et extra scolaire entretiennent la confusion et demande une information plus claire. La Mairie confirme ne pas être soumise au protocole sanitaire de l'éducation nationale, affirme un strict respect des protocoles et ne souhaite pas communiquer plus avant sur le sujet.

3 animateur supplémentaire pour raison sanitaire et de sécurité : Le protocole sanitaire impose le non brassage des classes dans la cour et la cantine. Il y a, à ce jour pour ces périodes, 3 animateurs pour 4 classes, sans rentrer dans l'application des ratios, il se pose un problème évident et reconnu de sécurité car, au quotidien comme dans des circonstances imprévues, une classe se retrouve sans surveillance. La Mairie reconnaît que la situation pourrait être améliorée, mais évoque son problème récurrent de recrutement.

4 Piscine : Savoir nager avant l'entrée au collège étant au programme de l'éducation Nationale pourquoi seule la classe de CP pourra bénéficier cette année d'un programme d'aisance aquatique ? La Maire évoque globalement un manque de lignes d'eaux et précise d'autre part que l'application du « Savoir nager » n'est pas une obligation la concernant. D'autre part, dans le cadre du programme d'aisance aquatique prévu pour les CP, Madame Guéry, leur enseignante, souhaiterait que les CE1 de sa classe y soient intégrés car elle fonctionne en double niveau CP/CE1. La Mairie s'engage à y réfléchir.

5 Réfection de la sente : La Mairie promet une intervention.

6 Cour de l'école : Les parents, photos à l'appui, insistent sur le manque d'entretien global des abords de l'école et de la cour (tonte, élagage, pièges à chenilles processionnaires...), de même que des problèmes de sécurité liés au rocher de la cour du bas, des branches d'arbre entravant la descente de l'escalier y menant ainsi que son absence de main courante. La Mairie se dit prête étudier ces problèmes.

7 Plan canicule : des travaux d'aménagement avaient été demandés pour pouvoir faire face à un événement climatique de type canicule respectant le protocole sanitaire. La Mairie n'envisage pas de solution à court ou moyen terme et propose d'intégrer nos demandes dans le cadre d'une concertation à venir sur le programme de végétalisation des écoles de la commune.

8 Comité de jumelage : La Mairie confirme que le projet, toujours d'actualité, rencontre des problèmes de mise en œuvre par manque de lien.

10. INTERVENANTS EXTÉRIEURS

* **Intervenants sportifs** : la Mairie rémunère 2 éducateurs sportifs, Thomas ROSIGNOL et Florian LE JOLY le vendredi après midi :

14h15-15h15 les CM2 et les CE1/CE2 et 15h15/16h15 les CE2/CM1

La classe de CP/CE1 bénéficie du transport jusqu'au gymnase mais n'a pas d'intervenant, elle a accès au gymnase et au matériel sportif. Elle aura un intervenant de février à juin qui viendra faire la séance à l'école.

Les différentes classes se rendent au gymnase en car.

11. PROJET DE CLASSE D'ENVIRONNEMENT

Pour la mairie, la règle est une classe découverte par école et par an. Un projet classe de mer commence à être travaillé par l'enseignante de CE1/CE2 et un autre projet est en réflexion pour 2 classes (CE1/CE2 + CE2/CM1) qui sera proposé à la mairie dès que nous aurons des devis.

Un projet de classe d'environnement se met en place avec des enseignants volontaires (il n'y a pas d'obligation). L'enseignant cherche des devis auprès de différents organismes. Le projet est ensuite proposé aux parents de la classe. Si plus de 2 familles ne souhaitent pas que leur enfant parte, le projet ne peut pas se faire.

Pour rappel, le plan financier d'un projet classe d'environnement est le suivant :

- *Versement de la mairie d'une subvention au choix de chaque école de 25€/enfant/jour ou 200 €/enfant/séjour*
- *Le montant est plafonné à 4 500 € par école*
- *Participation des familles en fonction de leur quotient familial (tarif fixé avec l'aide de la Mairie)*
- *Le séjour doit avoir une durée entre 5 et 10 jours*
- *Le coût global du séjour ne doit pas excéder 100 €/jour/enfant ou 800 €/enfant/séjour.*

12. ACTIVITÉS À L'ÉCOLE

* **Anglais** : L'enseignement de l'anglais est assuré dans toutes les classes par les enseignantes des classes. Sauf en CM2 : Mme LEMAITRE Christine assure l'enseignement de l'Anglais et Mme ANDRE intervient en MS/GS pendant ce temps.

* **Photos individuelles** : elles ont été faites le vendredi 15 octobre 2021.

* **Le permis piéton** sera reconduit cette année pour la classe de CE2.

* **Le permis internet** en collaboration avec la police nationale est reconduit cette année pour les CM2. Le 1^{er} rendez-vous aura lieu le jeudi 2 décembre avec la Police nationale.

*** Projet musique CP/CE1 :** Le Conservatoire de Versailles Grand Parc et le CFMI (Centre de Formation des musiciens Intervenants) d'Orsay a proposé à la mairie d'accueillir un étudiant stagiaire qui prendrait en charge des heures d'éducation musicale dans les écoles. Le projet prévoit pour l'étudiant le suivi de trois classes toute l'année à raison de 45 minutes par semaine avec la réalisation d'un spectacle de fin d'année pour l'une d'entre elles. L'étudiante stagiaire s'est proposé d'intervenir dans une 4e classe (hors projet).

Ce projet a été proposé de manière non obligatoire à tous les enseignants de la ville. La classe de Mme Guéry est la 4^{ème} classe (hors projet) : elle bénéficie d'interventions ponctuelles d'écoute musicale, de petits jeux et de moments chorales.

***Correspondance avec les familles :** Les représentants de parents d'élèves souhaitent le retour au cahier de correspondance plutôt que les mails pour ce qui concerne les informations générales de l'école. L'équipe pédagogique souligne qu'à l'heure actuelle, 30 à 40% des cahiers ne sont pas signés. **A partir du 8 novembre 2022, les informations générales de l'école seront donc transmises par l'intermédiaire du cahier de correspondance. (Rappel : un cahier non signé = une croix dans le cahier de correspondance).**

Pour les informations relatives à chaque classe, le choix de la correspondance est laissé à l'enseignante.

*** EVENEMENTS FESTIFS**

Nous souhaitons fortement reprendre tous les événements festifs tels que le loto, les fêtes d'école, les chorales, le café des parents à l'école **dès que le protocole sanitaire le permettra**. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

***DATES A RETENIR**

Projets émanant par la mairie :

Aisance aquatique pour les CP : tous les jours pendant les deux dernières semaines de juin à la piscine de Satory. Transport en bus.

Savoir Rouler à vélo en mai 2022 à destination des CM1

Ce programme piloté par le ministère des sports vise à encourager et sécuriser la pratique du vélo. Vous trouverez le livret pédagogique sur le site dédié. Les enfants pourront à l'issue de cette manifestation obtenir leurs permis vélo.

Décathlon des écoles

--> mardi 7 juin 2022 CM1/CM2

--> jeudi 9 juin 2022 CE1/CE2

--> vendredi 10 juin 2022 GS/CP

Pour information, l'éclairage des classes est revenu depuis vendredi 8 octobre et ce, de manière continue.

13.PROJETS/ACTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES*

1. **Hôpital des Nounours** : l'UNAAPE JOUY l'organise à nouveau pour les actuels GS.
2. **Gestion de la bibliothèque** : un groupe de parents et de grands-parents est en train de se constituer.
3. **Opérations Chocolats de Noël** : permettra de financer les projets en cours tout en travaillant avec des acteurs locaux
4. **Intervention : Nos enfants faces au réseaux sociaux** : rencontres avec un conférencier de l'organisation 3.6.9.12 pour les enfants et les parents.
5. **Intervention d'un auteur-illustrateur**
6. **Intervention des Savants Fous**
7. **Intervention UFSBD** (Union Française pour la Sécurité Bucco Dentaire).
8. **Sorties** : Projet Parc des Etoiles.
9. **Festival du Livre** : Proposition à l'étude de Mme André en collaboration avec un parent de CM2 de travailler avec la librairie Mille feuilles à Bièvres.
10. **Spectacle** : Compagnie Koalako spectacles en anglais.
11. **Recyclage et Compost** : mise en place du projet interrompu pour cause de Covid.
12. **Loto**

* Projets soumis au respect des protocoles sanitaires.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 15 mars 2022 à 18h30.

Mme ANDRE

Mr TRIBOLET

Mme AKBARI